

SOCIETE NAUTIQUE DE CAEN
ET DU CALVADOS

LIGUE DE NORMANDIE

AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN
TÊTE DE RIVIERE INTERREGIONALE
09 MARS 2025

Organisation : Ligue de Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 4 000 mètres 55' pour les para-aviron PR3-ID, PR2 et PR1

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 09 heures 30 (ATTENTION : sous réserve de modification).

Licences : *tous les rameurs devront être licenciés 2025 (Licence A annuel compétition)*

Ordre des courses et distances :

J18 – distance de course : 6 000 m	16 SF1x PR3-ID BC	1 rameuse en couple - aviron adapté BC (canoë obligatoire)
1 J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	17 SH1x PR3-ID BC	1 rameur en couple - aviron adapté BC (canoë obligatoire)
2 J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	18 SF1x PR3-ID CD	1 rameuse en couple - aviron adapté CD
3 J18F1x 1 rameuse en couple	19 SH1x PR3-ID CD	1 rameur en couple- aviron adapté CD
4 J18H1x 1 rameur en couple		
SÉNIOR – distance de course : 6 000 m		
5 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur		
7 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
8 SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger		
9 SH1x PL 1 rameur en couple poids léger		
10 SF1x 1 rameuse en couple		
11 SH1x 1 rameur en couple		
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 4 000 m		
12 SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)		
13 SH1x PR1 1 rameur en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)		
14 SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)		
15 SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)		
	PARA-AVIRON – distance de course : 6 000 m	
	20 SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes-tronc-bras dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
	21 SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes-tronc-bras dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
	22 SF1x PR3	1 rameuse en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)
	23 SH1x PR3	1 rameur en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)

Engagements : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Mardi 04 février, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 28 février, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 28 février, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

RAPPEL : Les poids des rameurs et rameuses PL ne devront pas dépasser 73 kg pour les hommes et 59,5 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de **6 euros par siège** est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Une caution de 10€ est demandée lors de la récupération des numéros.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

La Présidente de la Ligue de Normandie
Bénédicte OUVRY

Le Président de la S.N.C.C.
Jean-Paul GUERARD

Le Président de la Zone Nord-Ouest
Frédéric ANDOLFI